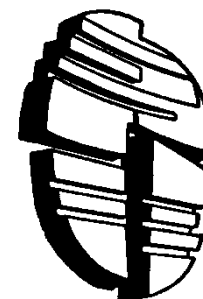


PROTOCOLE SANITAIRE

MIS   JOUR LE 2 OCTOBRE 2020

Cit  scolaire LACASSAGNE

Rentr e 2020



Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire 2020 intervient dans un contexte particulier, marqué par la situation sanitaire liée au Covid-19. Le scénario officiel retenu par le Ministère est celui d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. L'obligation scolaire s'appliquera donc pleinement.

Le diaporama dont vous allez prendre connaissance vous présente la mise en application du protocole sanitaire du Ministère à la cité scolaire Lacassagne à l'attention des élèves, des familles et des personnels. Ce protocole s'applique dans l'hypothèse actuelle d'une circulation relativement peu active du virus. Il pourra évoluer dans l'hypothèse d'une circulation active à très active du virus. Dans ce cas là, nous vous informerons des adaptations travaillées en équipe afin que tous les élèves puissent avoir accès à des cours en présentiel chaque semaine (implantation des classes au collège dans des salles dédiées, accueil par groupes en alternance...).

Nous faisons notre possible pour adapter l'accueil à la cité scolaire Lacassagne dans le respect du protocole sanitaire. Nous serons très vigilants quant au port du masque et à la désinfection des mains notamment.

Il est de notre responsabilité à tous de respecter et de faire respecter les consignes, condition d'une année où élèves et adultes pourront trouver l'épanouissement physique et intellectuel nécessaire à la réussite de leurs projets. Je vous remercie par avance de votre implication.

Cordialement,

Nathalie Cournac, proviseure

**Le port du masque est obligatoire toute la journée
pour tout le monde et en tout lieu.**



L'ARRIVÉE DANS L'ETABLISSEMENT

- L'entrée des élèves se fait par le petit portail 93 rue Antoine Charial dans le respect des gestes barrières (saluer sans se serrer la main par exemple).
- L'élève arrive avec son masque. S'il est demi-pensionnaire, il devra en avoir un autre dans son cartable pour l'après-midi. Il rangera celui du matin dans une pochette plastique que vous lui aurez fournie.
- L'élève reçoit une dose de gel hydroalcolique dans les mains. S'il est collégien, il stationne dans la cour et monte en classe à la sonnerie. S'il est lycéen, il est autorisé à accéder aux bâtiments. Le flux d'élèves sera ainsi régulé et favorisera la distanciation sociale.
- Les familles sont autorisées à équiper leur enfant d'un flacon de solution hydroalcolique.

Le port du masque est obligatoire toute la journée pour tout le monde et en tout lieu.



LA MONTÉE EN CLASSE

- La montée en classe se fait à partir de la cour par les escaliers du bâtiment A ou B. Le nouveau protocole supprime les sens de circulation.
- Chaque élève prend une dose de gel hydroalcoolique dans les mains à son entrée en classe.
- Les élèves et les personnels respectent les gestes barrières et ne touchent pas les rampes d'escaliers et les portes. Les portes resteront ouvertes dans la mesure du possible.
- La classe se range devant sa salle où elle est accueillie par l'enseignant.

Le port du masque est obligatoire toute la journée pour tout le monde et en tout lieu.



LA SALLE DE CLASSE

- Dans chaque salle sont disposés deux bidons de solution hydroalcoolique.
- Une pipette de solution désinfectante est à disposition de l'enseignant afin de désinfecter son poste de travail. C'est l'enseignant qui arrive qui désinfecte son poste.
- Les classes sont nettoyées et désinfectées dans le respect du protocole sanitaire.
- Les salles de classe sont aérées fréquemment (toutes les trois heures), avant l'arrivée des élèves, durant les récréations, la pause méridienne et le soir pendant le nettoyage des locaux.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (d'élèves qui restent ensemble pendant le temps scolaire) est permise.



Le port du masque est obligatoire toute la journée pour tout le monde et en tout lieu.

LA SALLE DE CLASSE

- Le protocole sanitaire stipule que la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible où qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Au regard de nos locaux et afin d'accueillir tous les élèves, nous veillerons particulièrement au port du masque et à la désinfection des mains et des locaux.
- Les élèves s'installeront selon un plan de classe. Plus généralement, ils s'assièront à côté des mêmes camarades.



L'accent sera particulièrement mis sur la désinfection de toutes les surfaces de contacts au moins une fois par jour.

Le port du masque est obligatoire toute la journée pour tout le monde et en tout lieu.



LA RÉCRÉATION – L'ACCÈS AUX SANITAIRES

- La récréation se déroule uniquement dans la cour.
- Chacun comprendra qu'afin de favoriser la surveillance du respect des gestes barrières :
 - L'accès libre aux couloirs est interdit,
 - Le portail ne sera pas ouvert. Laisser fumer serait de plus remettre en question tout le protocole sanitaire par la rupture totale des gestes barrières que cela implique.
- L'accès aux toilettes se fera exceptionnellement pendant les cours afin de limiter les allées et venues dans les couloirs pendant les récréations.
- L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.



Le port du masque est obligatoire toute la journée pour tout le monde et en tout lieu.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

- Nous invitons les familles qui le peuvent à privilégier la prise du repas de midi au domicile afin de limiter les flux à la cantine. Bien entendu, nous accueillerons tous les élèves qui seront inscrits.
- Les élèves y seront accueillis par classe afin que les groupes se mélangent le moins possible à table.
- L'emploi du temps de l'accès à la demi-pension sera distribué afin que l'élève connaisse l'heure à laquelle il pourra se présenter au self.
- Une borne de désinfection des mains est installée à l'entrée de la demi-pension.
- Les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Le port du masque est obligatoire toute la journée pour tout le monde et en tout lieu.



GESTION DES MASQUES

- Des masques fournis par l'Education Nationale pourront être prêtés aux élèves qui auront oublié leur masque. **L'attention de tous doit être attirée sur le fait que le port du masque n'est pas un jeu. Le Covid-19 peut engendrer de sérieux problèmes de santé chez les personnes les plus fragiles notamment, respectons-les. C'est notre responsabilité à tous.**
- Les élèves qui se verront prêter un masque devront le restituer à la sortie en le déposant dans un bac à l'écart du petit portail.
- En aucun cas l'oubli du masque ne pourra permettre à l'élève de se soustraire aux cours. L'établissement rencontrera les familles des élèves récidivistes dans l'oubli de leur masque. Si le fait de ne pas avoir de masque est lié à une difficulté financière, des solutions peuvent être trouvées. Si le fait de ne pas avoir de masque est lié à de la mauvaise volonté, d'autres mesures pourront être décidées allant de la punition à la sanction. Encore une fois, le respect des gestes barrières n'est pas un jeu.



GESTION DES CAS SUSPECTS

- En cas de doute, une prise de température pourra être réalisée.
- Deux salles d'isolement (photo ci-contre) sont prévues afin d'accueillir les cas suspects.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents de l'élève seront avertis et devront assurer la réalisation d'un test de dépistage chez leur enfant dans un centre prévu à cet effet selon des consignes qui leur seront données.
- **Si le test est positif, l'élève ne peut revenir dans l'établissement qu'après une période de 7 jours incompressibles dont deux jours successifs sans symptômes.**
- **Si l'élève vit sous le même toit qu'un cas confirmé, il doit rester au domicile tant que le cas confirmé est malade.**
- **Si le test est négatif, retour en classe en fonction de l'état clinique et en lien avec le médecin traitant.**



- Les familles surveilleront l'apparition des symptômes évocateurs d'une infection COVID-19 chez leur enfant (et chez leurs proches en contact). En cas de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre dans l'établissement et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant. Elles en informeront la vie scolaire :
 - Collège : 04 72 91 89 21
 - Lycée : 04 72 91 89 22
- Nous vous remercions de veiller à une hygiène stricte des mains au retour à la maison.